

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE RETHONDES

SESSION ORDINAIRE EN DATE DU 07 DECEMBRE 2021



Présents : Monsieur Lecat ; Messieurs Breffel, Wallet, Halleur, Caron
Mesdames Perdrieau, Gardinier, Ferro, Berte, Druesne, Gardinier

Absents excusés : Monsieur Braule / Madame Beucher

Absents excusés et représentés : Mme Huon ayant donné pouvoir à Mme Druesne

Monsieur Caron a été nommé secrétaire.

INDEMNITE D'ADMINISTRATION ET DE TECHNICITE

Le Conseil Municipal décide d'allouer l'I.A.T. aux agents de la Commune.

CARTE CADEAUX

Le Conseil Municipal décide d'octroyer pour tout enfant du personnel jusqu'à 14 ans un carte cadeau d'une valeur de 50 euros

TANDEM A PLUMES

Dans le cadre du périscolaire, le Conseil Municipal accepte le devis pour un montant de 2 651 euros (10 séances) de la Compagnie « Tandem à Plumes » (théâtre et marionnettes).

La 10^{ème} séance sera une représentation publique.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – COMITE DES FETES

Octroi d'une subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes pour l'achat des chocolats distribués aux enfants à l'occasion de Noël.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'APE pour l'achat de 5 sapins.

FRAIS DE DEPLACEMENT

Un déplacement s'est effectué au mois de novembre sur Beauvais pour le fonctionnement de la Bibliothèque. Le Conseil Municipal décide de rembourser les frais de déplacements.

REGLEMENT FACTURE CAUE

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Oise est un organisme départemental d'information, de conseil, de sensibilisation, de formation, de rencontres et d'initiatives ouvert à tous et créé pour promouvoir la qualité de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement.

le Conseil Municipal décide d'adhérer au C.A.U.E. pour l'année 2022 pour un montant de 210 €

REGLEMENT FACTURE SUEZ

Règlement de la facture des eaux pluviales émise par SUEZ.

DEMANDES DE SUBVENTIONS – ANNEE 2022

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renouveler les 3 demandes de subventions pour le columbarium, les candélabres et la rénovation du mur de l'Eglise.

REGLEMENT FACTURE – ENTREPRISE BROT

Règlement de la facture émise par l'Entreprise BROT pour la destruction de la cheminée de la Mairie.

RAPPORT D'ACTIVITES 2020 – C.C.L.O.

Prend acte et approuve le rapport d'activités 2020 de la Communauté de Communes des lisières de l'Oise



PLAN ENERGIE CLIMAT

La Communauté de Communes des Lisières de l'Oise a lancé son Plan Energie Climat et recherche un correspondant dans chaque commune pour travailler sur divers sujets comme l'atténuation du changement climatique, développer les énergies renouvelables, maîtriser la consommation d'énergie...

INFORMATION TRAVAUX GRDF

Le branchement téléphonique de l'habitation isolée, rue de Noyon a été évoqué dans le cadre des travaux de GRDF

INFORMATION COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LISIERES DE L'OISE

-  Des nichoirs à mésanges sont disponibles à la C.C.L.O.
-  Des poubelles de tri sélectif seront installées par la C.C.L.O. au City Stade.

COMMERCANTS - ARTISANS

Nous restons attentifs au climat particulier que commerçants-artisans supportent suite au Covid19.

Fait à Rethondes, le 08 décembre 2021

Le Maire,